

SERAING – ENVIRONNEMENT/URBANISME

L'accrobranche attaqué par un collectif citoyen

Étape du Master Plan, l'accrobranche du Val Saint-Lambert de Seraing continue à susciter de vives critiques de la part de ses détracteurs. Le mouvement de contestation, initié par le lancement d'une pétition contre le projet, ne faiblit pas. Que du contraire. Un collectif citoyen vient de se former afin de casser le permis de construction au Conseil d'État.

Depuis l'annonce en avril dernier de l'octroi du permis de construction pour un parcours d'accrobranche au Val Saint-Lambert de Seraing, le projet n'a pas cessé d'être attaqué.

convaincu les initiateurs de ce mouvement de grogne. Ceux-ci se sont en effet rassemblés en mai dernier pour former un collectif citoyen apolitique rassemblant une grosse dizaine de membres et envisagent un recours au Conseil d'État afin de casser le permis. Leur principale préoccupation : le mépris de la zone Natura 2000 située sur le site du Val Saint-Lambert.

Mais ce type de procédure peut s'avérer onéreuse. C'est pourquoi un crowdfunding a été lancé via la plateforme KissKiss-BankBank. Les frais d'avocat s'élèvent à +/- 5.000€ ttc que le groupe finance à hauteur de 1.700 euros. Il leur faut donc 3.260€ qui serviront à suppor-



Le projet empiète largement sur la zone « Natura 2000 ». © DR

ter la somme manquante et 240€ pour couvrir les frais de gestion.

« PAS NOTRE SEUL COMBAT »

« Cet accrobranche ne sera peut-être pas notre seul combat », explique Xavier Spirlet, un habitant du quartier de la Bergerie et membre du collectif. Dans la foulée, un site internet – www.leboisduval.be – a été créé afin de produire un maximum d'informations sur les projets qui vont toucher le Val Saint-Lambert. « On ne souhaite pas le conflit », poursuit Xavier Spirlet, « on veut que l'accrobranche se fasse autrement et protéger la nature. Notre seul moyen d'action est un recours

au conseil d'État. » Rappelons toutefois que le projet a été réalisé en collaboration avec la Division Nature et Forêts de Wallonie (DNF) et que la Ville a promis par ailleurs l'organisation d'une séance d'informations et de questions/réponses. Contactée par nos soins, la Ville a annoncé être au courant de cette nouvelle mais n'a pas souhaité réagir. Elle communiquera sur le sujet après la prochaine réunion du collège ce vendredi. Pour rappel, il est prévu que la première partie du parc ouvre cet été. Elle consistera en un parcours d'accrobranches ainsi que d'une tyrolienne accessible dès 7 ans. ●

LAURENT CAVENATI
20004111

« On ne souhaite pas le conflit. On veut juste que l'accrobranche se fasse autrement et protéger la nature »
Xavier Spirlet

D'abord par l'opposition Ecolo-PTB qui regrettait une absence de concertation avec les riverains ainsi qu'une décision qu'ils qualifiaient « d'unilatérale ». Une pétition avait ensuite vu le jour afin de sensibiliser à la préservation de cet « écosystème fragile ».

Le texte avait permis de recueillir plus de 4.400 signatures, dont beaucoup proviennent de personnes qui n'habitent pas Seraing, et avait abouti au retrait des clôtures qui devaient encercler l'entièreté du périmètre. Le permis qui comprenait les barrières a en effet été enlevé puis un autre a été réintroduit de manière à garantir l'accès aux chemins de balade et la libre circulation des espèces animales.

Un pas en avant du collège communal qui n'a pas totalement

«Un mépris de la zone Natura 2000»

Les craintes du collectif à l'encontre de ce projet sont variées. Sans surprise, c'est la présence de la zone « Natura 2000 » sur le site qui suscite le plus d'émotion. L'activité empiètera en effet en grande partie sur cette zone protégée. Et le collectif craint qu'il ne s'agisse là que d'un début car le projet « Cristal Park » n'est pas abandonné et vient s'ajouter à l'accrobranche.

Un manque de transparence dans le dossier est aussi reproché : certains riverains se plaignent d'être mis à l'écart par la commune. Des incompréhensions concernant la propriété des sols sont évoquées : le collectif craint que la Ville ne vende le terrain à la société Immoval, « auquel cas se défendre sera beaucoup plus difficile » ●

L.C.

PROTÉGEZ VOS ENFANTS DU SOLEIL



-2 EUROS

5.99
3.99*

Les rayons UV accomplissent un voyage de 147,5 millions de kilomètres pour arriver chez nous. Sans faire la moindre pause. Ça doit être fatigant, non ?

Cependant, pour certains d'entre eux, le chemin de croix ne fait que commencer. Ils doivent en effet pénétrer en profondeur dans la peau de vos enfants.

Ils pensaient y trouver du calme, ils y trouveront l'enfer. Tout le monde le sait, rien n'est plus éprouvant qu'un enfant. Sauf bien sûr si vous venez d'une autre planète. Ce qui est le cas du soleil.

Alors, pour ces petits rayons solaires, être si brutalement confrontés à des gosses, c'est le burn-out assuré. Bye bye soleil. Mais nous, nous en avons encore besoin, en tout cas pour quelques milliards d'années.

Alors, faites un geste pour le soleil : protégez-le contre vos enfants.

Couvrez vos petites têtes blondes de Sun Spray for Kids. Le meilleur selon Test Achats. Pour que le soleil n'entre jamais en contact avec eux. Et qu'il continue à briller.

Merci. Lidl.

TEST ACHATS
MAÎTRE-ACHAT
06/2019

TEST ACHATS
MEILLEUR DU TEST
06/2019

à partir du JEUDI 13/06
jusqu'au SAMEDI 15/06



LIDL. POUR TOUS CEUX QUI COMPTENT.

*Jusqu'à épuisement du stock. Les stocks par magasin étant limités, il est possible que certains articles soient épuisés prématurément. Images sont indicatives. Sous réserve d'erreurs typographiques. É.R. LIDL Belgium, Guldersporenpark 90 blok J, 9820 Merelbeke.